



Consignes aux auteurs

I. Principes généraux

1. Les articles publiés dans la Revue de l'Université – Série : Sciences Humaines et Sociales couvrent le domaine des sciences humaines et sociales au sens de leur immensité. Elle accepte les recherches en Anthropologie, en Archéologie, en Arts, en Communication, en Critique littéraire, en Education et pédagogie appliquée, en Géographie, en Histoire, en Journalisme, en Langues et Littératures, en Linguistique, en Philosophie, en Psychologie, en Sciences du langage, en Sociologie, en Techniques d'expression orale et écrite, etc. Les articles sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible.
2. Avant de soumettre le texte, l'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de la revue. La rédaction des articles devra se conformer au format standard des articles scientifiques « IMRD » (Introduction, Méthodologie, Résultats, Discussion + Conclusion). Dans le cas contraire, les auteurs se référeront aux types d'articles acceptés repris en annexe. Les titres des sections principales doivent être écrits en gras.
3. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
4. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres revues/maisons pour publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ».
5. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'Université du Burundi et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.
6. Une fois éditée, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans les répertoires institutionnels de l'auteur exclusivement, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue.



Consignes aux auteurs

II. Règles rédaction

7. Les propositions d'articles seront en langues française ou anglaise. Les articles en Kirundi ou en Kiswahili pourront être acceptés sous réserves de trouver des évaluateurs du domaine et qui maîtrisent les deux langues. Pour ces deux dernières langues, les auteurs devront traduire les résumés en Anglais et en Français.
8. Les auteurs tiendront à respecter la conformité à la typographie de chaque langue de rédaction.
9. **Mise en page** : La taille de police unique est 12 pour tout texte proposé depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises. La police de caractère est Times New Roman, interligne 1,5. Le texte justifié, sous format « .doc/.docx » (MS Word) doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans pagination ni couleur. La longueur du document ne doit pas dépasser 20 pages, les figures et les tableaux y compris. Les marges sont normales (2,5cm × 2,5). La revue a son propre standard de mise en forme. Les auteurs enverront les articles préparés suivant les règles décrites. La revue se chargera de la mise en forme au moment de la publication.
10. La tournure impersonnelle est préférable, d'où l'usage de la troisième personne du singulier et les autres tournures impersonnelles comme « cette recherche/étude... ». L'usage du pronom "on" est à éviter dans le texte.
11. Le nombre de figures et tableaux ne doit pas dépasser six (6 figures et tableaux). Le titre de chaque illustration est mis en haut avec son numéro séquentiel (ex : Figure 1 ; Tableau 3 : Proportion des enquêtés consommateurs de ...). La source est indiquée en bas (ex : Source : Auteur, à partir des données du ...). Les couleurs des figures doivent s'adapter à l'impression en noir sur blanc. Les tableaux couvrant plus de deux pages sont à éviter. La coupure des tableaux qui occupent plus d'une page n'est pas permise. La taille de police pour les tableaux et figures est de 10.
12. Les articles contenant des figures et des tableaux de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux et figures (toujours coûteux), en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.
13. Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires sont à éviter autant que faire se peut. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.
14. Les auteurs prépareront à part la page de titre reprenant le titre, les prénoms, les noms des auteurs (sans indication ni abréviation de titre ou de grade), leur institution, leur pays et leur adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur).
15. L'auteur fera précéder son article d'un résumé de son article reprenant le contexte et l'objectif principal de l'étude, la méthodologie, les principaux résultats et la conclusion. Le résumé ne devrait pas dépasser 250 mots. Le résumé est suivi de 3 à 5 mots-clés. Les résumés des articles en français sont traduits en anglais, et inversement. Dans tous les cas, le résumé ne doit être une reproduction d'une partie de l'article. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.



Consignes aux auteurs

16. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigles) seront distincts avec un seul espace. La hiérarchie des titres ne doit pas dépasser trois (3) niveaux. Le premier niveau est celui des parties principales de l'article selon la règle IMRD (Introduction, Méthodologie, Résultats, Discussion + Conclusion)
17. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.
18. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en bas de page avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i, ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.
19. **Citations** : Les citations sont placées entre guillemets doubles et insérées dans le corps du texte, lorsqu'elles sont courtes. Si elles atteignent quatre lignes, elles sont écrites en italiques, taille 10, sont placées en retrait de 1,5 cm à gauche et 0,5 cm à droite. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article. La traduction est placée entre crochets [...]. Toute citation, directe ou indirecte, doit être référencée. *Les citations de seconde main ne sont pas admises.*
20. **Références bibliographiques** : La bibliographie sera directement présentée après chaque contribution (à la fin de l'article). La norme de référence recommandée est la norme APA, 7^{ème} génération. La mise en forme des références dans le texte et la bibliographie devraient être exécutés par un logiciel de gestion des références bibliographiques (Botero, Mendeley, Endnote, etc.).
21. Sur la liste des Références, "et al." ne devrait pas apparaître. Tous les coauteurs et coéditeurs doivent être identifiés à moins que le nombre de coauteurs dépasse les 23 (regardez les directives APA). Les auteurs devront être énumérés par noms et initiales des prénoms ; les virgules séparent les noms des auteurs, tandis que le nom du dernier auteur est précédé de l'esperluette (&). La liste de référence est faite en ordre alphabétique par le nom du premier auteur.
22. Les auteurs tiendront à présenter les identifiants uniques des articles en ligne (Digital Object Identifiers - DOI) cités. Ils tiendront aussi à présenter les liens qui redirigent aux autres références citées (rapports, thèses et mémoires en ligne, articles de presse, etc.). Ils indiqueront aussi la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.
23. Les références électroniques (liens) sont découragées et doivent être évitées en cherchant à préciser les auteurs (journalistes, organismes, etc.). Quand les auteurs ne peuvent pas faire mieux, les liens ne seront jamais placés dans le corps du texte, mais dans les notes de bas de page et toujours dans la bibliographie). Ils supprimeront l'hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.
24. Les auteurs doivent fournir suffisamment de référence pour les assertions qui ne relèvent de leur paternité et pour des indicateurs socio-économiques. Pour ce, le comité éditorial se réserve le droit de retourner aux auteurs les textes qui se montrent légers en matière de références. Cependant, le nombre de références citées dans un article ne devrait pas dépasser 50. Dans le cas contraire, il est vivement recommandé aux auteurs d'en sélectionner les plus pertinentes. Par exemple, en cas de double référence (deux auteurs



Consignes aux auteurs

qui sont citées dans une même position/idée sur laquelle ils convergent), les auteurs garderont la référence la plus récente.

III. Ethique de la recherche

25. **Paternité** : le crédit d'auteur est basé sur une contribution substantielle à la conceptualisation (Formulation de la question de recherche, de l'hypothèse et de la conception de l'étude), à l'acquisition/Collecte des données (Collecte des données par le biais d'expériences, d'enquêtes, de travaux sur le terrain ou d'autres méthodes), à l'analyse de données (Analyse des données à l'aide de méthodes statistiques, informatiques ou qualitatives), au brouillon de l'article, à la révision et à l'approbation finale de la version qui sera publiée. Chaque auteur devrait avoir participé suffisamment au travail pour prendre la responsabilité publique pour des portions appropriées du contenu. La participation pour l'acquisition/mobilisation des fonds et/ou du matériel ne compte pas parmi les critères valables pour être auteurs de la publication.
26. L'auteur qui envoie l'article, qui gère la communication entre la revue et tous les co-auteurs de l'article est un auteur correspondant. L'auteur correspondant certifie que le manuscrit n'a pas été envoyé ailleurs et qu'il devra attendre le processus d'évaluation et de publication de sa contribution.
27. La revue n'entend pas limiter le nombre d'auteurs par article, mais ceux qui recevront la version imprimée du numéro auquel leur article contribue seront les trois premiers.
28. A la fin de l'article, les auteurs sont tenus à critiquer leur travail en montrant les forces et les faiblesses de celui-ci. Ils déclarent les conflits d'intérêt associés à leur publication. Ils doivent faire une déclaration concernant le respect des normes d'éthique (pour les études impliquant les sujets humains ou des animaux).
29. Les auteurs doivent être sûrs que leurs soumissions **sont irréprochables de plagiat**. Tout plagiat constaté après la publication de leur article entraîne l'annulation de l'article et la suppression de celui-ci sur la plateforme de publication en ligne de la revue.
30. Conformément aux nouvelles considérations éthiques dans le contexte de développement des outils d'intelligence artificielle générative (IA), les auteurs devront inclure à la fin de leur texte une déclaration concernant l'utilisation de l'IA dans la préparation de leur manuscrit.

IV. Processus de soumission

31. Points de vigilance avant l'envoi de l'article :
 - Le contenu de l'article est rédigé suivant le type d'articles choisi (Voir la section VI en bas de ces consignes aux auteurs)
 - Le texte soumis ne révèle en aucune occasion l'identité de(s) auteur(s).
 - Le(s) auteur(s) ont préparé la page de titre reprenant :
 - o le titre de la recherche ;
 - o la mention du type de soumission (recherche originale, revue de littérature, commentaire, etc.) en dessous du titre ;
 - o les prénoms, les noms des auteurs (sans indication ni abréviation de titre ou de grade),



Consignes aux auteurs

- leur institution et leur pays
 - leur adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur).
 - les champs disciplinaires (5 au maximum) dans lesquels s'inscrit leur article. Les auteurs indiquent leur champ de recherche et de spécialisation.
32. Pendant la soumission, les auteurs joignent les deux documents sur la plate-forme de soumission en ligne (<https://revue.ub.edu.bi>). Les auteurs créeront un compte sur le site de la revue et s'assureront d'avoir choisi la Série Sciences Humaines et Sociales parmi les quatre séries qui composent la Revue de l'Université du Burundi. Exceptionnellement (difficultés d'accès au site), les auteurs enverront les deux documents en attaché à soumission-rubshs@ub.edu.bi avec une copie à editeur-rubshs@ub.edu.bi.

V. Processus d'évaluation

33. Les articles soumis subiront initialement un examen éditorial. Ceux qui ne se conforment pas aux règles de la revue seront retournés à leurs auteurs. Les articles qui auront franchi cette étape suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
34. Chaque projet d'article qui reçoit l'avis favorable du comité éditorial est distribué aux pairs pour une double évaluation aveugle. A la fin de la révision, les examinateurs doivent se prononcer sur l'acceptabilité du projet d'article. Les quatre cas suivants sont envisagés :
- *1er cas : Le projet d'article est accepté à l'état (sans révision) ;*
 - *2è cas : Le projet d'article est accepté moyennant une révision mineure ;*
 - *3è cas : Le projet d'article est accepté moyennant une révision majeure ;*
 - *4è cas : Le projet d'article est rejeté.*
35. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à la décision finale d'acceptation toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et du Directeur des publications.
36. Pour toute information supplémentaire, les auteurs intéressés par notre offre de publication peuvent s'adresser par mail à editeur-rubshs@ub.edu.bi.



Consignes aux auteurs

VI. Type d'articles acceptés par la Revue de l'Université du Burundi – Série des Sciences Humaines et Sociales

La revue de l'Université du Burundi – Série : Sciences Humaines et Sociales accepte les manuscrits promouvant la recherche académique et répondant aux besoins sociaux du moment. C'est pour cela qu'elle entend promouvoir les recherches originales, s'adaptant aux défis du moment en matière d'utilisation des compétences variés de collecte et d'analyse de données. Cependant, dans l'immensité des sciences sociales, elle accepte que la diversité des champs disciplinaire donne la place à la revue de littérature, au commentaire, au compte-rendu, aux données, etc.)

Ci-après, les auteurs intéressés par notre offre de publication trouveront le contenu attendu dans chaque type d'article.

VI.1. Article de recherche originale

Ce type de manuscrit se singularise par les nouveaux résultats basés sur la recherche originale menée par les auteurs et doit être, par excellence, structuré suivant le format IMRD:

- **Introduction** : suivant la règle de l'entonnoir, cette section présente la problématique de recherche dans son contexte. Les auteurs tâchent de démontrer la pertinence de la recherche. Il y est énoncé l'objectif de recherche, les questions de recherche et les hypothèses si nécessaire. Actuellement, la gestion de l'espace (nombre de pages limitées), fait que la revue de littérature soit imbriquée dans cette section. La rédaction recommande fortement que les chercheurs intéressés par cette offre de publication s'y conforme.
- **(Si pertinent) Revue de littérature** : si le contenu de la littérature est assez important pour déséquilibrer l'introduction avec les autres sections, les auteurs peuvent insérer cette section de la revue de littérature, mais elle n'est pas recommandée. Rappel : la revue de littérature a pour but de donner l'état de l'art du thème traité et montrer le positionnement des chercheurs pour leur originalité. Comme il s'agit d'une synthèse critique des travaux précédents sur le même thème, cette section est facile à intégrer dans l'introduction.
- **Méthodologie** : les auteurs décrivent la conception de l'étude, les données (sources, collecte primaire), la qualité des données, les méthodes de traitement et d'analyse, les outils d'analyse. Les considérations éthiques sont souvent déclarées ici (pour les études impliquant les sujets humains, les détails d'approbation du comité d'éthique ou de respect de l'intégrité des répondants à fournir les données sont mentionnées).
- **Résultats** : cette section présente les résultats suivant les objectifs de la recherche. Elle est celle dans laquelle les tableaux, les figures et autres formes de présentations visuelles sont attendus.
- **Discussion** : la discussion compare les résultats de la recherche faite à ceux des autres (généralement citées dans la revue de littérature). Elle finit par contextualiser les résultats et aborder les implications pratiques. Cette section donne lieu à critiquer les résultats de la recherche et à proposer les orientations potentielles pour les recherches futures.
- **Conclusion** : résumer en un ou deux paragraphes les principaux résultats par rapport aux objectifs. Donner les implications sociétales de ces résultats.



Consignes aux auteurs

- **(Si pertinent) Remerciements** : dans cette section, les auteurs remercient les personnes ou les organisations qui ont contribué à la recherche, mais qui ne remplissent les critères d'auteurs.
- **Déclarations** : selon les principes d'intégrité dans la recherche scientifique, les auteurs sont tenus à déclarer les conflits d'intérêt, l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA). S'ils ne l'ont pas fait au niveau de la méthodologie, ils déclarent aussi le respect des règles d'éthiques.
- **Contributions des auteurs** : les auteurs doivent préciser leur contribution suivant les critères de paternité énoncés ci-haut. L'auteur doit avoir participé à la conceptualisation, à l'acquisition/la collecte de données, au traitement et à l'analyse de données, à l'interprétation des résultats, à la rédaction du manuscrit, à la révision de ce dernier jusqu'à la validation finale.
- **Références bibliographiques** : les auteurs listent toutes les références présentées dans le texte suivant la norme APA, 7^{ème} génération.
- **(Si pertinent) Annexes** : les informations complémentaires qui sont pertinentes pour l'étude, mais qui n'ont pas trouvé de place dans le texte de l'article. Il peut s'agir de tableaux, de graphiques/cartes, de textes détaillant les procédures, etc. Cependant, il est préférable d'inclure toutes les données dans le texte et/ou de donner des références externes pour les lecteurs qui seraient intéressés par l'exploitation de ces informations.

VI.2. Revue de littérature (revue systématique, méta-analyse)

Les revues de littérature fournissent une vue d'ensemble et synthétisent des études existantes sur une thématique donnée. Une revue systématique est un article qui suit un processus systématique et rigoureux d'identification, de sélection et d'évaluation de manière critique les études pertinentes sur la thématique abordée. Une méta-analyse quant à elle analyse statistiquement et synthétise les données de plusieurs études pour en tirer des conclusions générales. Les revues de littérature sont structurées comme suit :

- **Introduction** : de même que la recherche originale, elle suit la règle de l'entonnoir, et présente la problématique de recherche dans son contexte. Les auteurs tâchent de démontrer la pertinence de la recherche. Il y est énoncé l'objectif de recherche, les questions de recherche et les hypothèses si nécessaire.
- **Méthodologie** : les auteurs décrivent les critères d'inclusion des articles revus (par exemple, les mots clés et les dates de référence) et les sources dans lesquels ces derniers sont collectés (par exemple, Google Scholar, Web of Science, Pub Med, etc.). S'il s'agit d'une méta-analyse, les méthodes statistiques employées pour compiler et analyser les données secondaires obtenues sont décrites.
- **Revue de littérature** : cette section a pour but de donner l'état de l'art du thème traité et montrer le positionnement des chercheurs. Cette section synthétise ensuite les résultats des études revues. S'il s'agit de revue systématique incluant la méta-analyse, l'article présente les résultats séparément.



Consignes aux auteurs

- **(Si pertinent) Résultats :** cette section présente les résultats suivant les objectifs de la recherche. Elle est peut inclure les tableaux, les figures et autres formes de présentations visuelles sont attendus.
- **Discussion :** la discussion compare les résultats de la recherche faite à ceux des autres (généralement citées dans la revue de littérature). Elle finit par contextualiser les résultats et aborder les implications pratiques. Cette section donne lieu à critiquer les résultats de la recherche et à proposer les orientations potentielles pour les recherches futures.
- **Conclusion :** résumer en un ou deux paragraphes les principaux résultats par rapport aux objectifs. Donner les implications sociétales de ces résultats.
- **(Si pertinent) Remerciements :** dans cette section, les auteurs remercient les personnes ou les organisations qui ont contribué à la recherche, mais qui ne remplissent les critères d'auteurs.
- **Déclarations :** selon les principes d'intégrité dans la recherche scientifique, les auteurs sont tenus à déclarer les conflits d'intérêt, l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA). S'ils ne l'ont pas fait au niveau de la méthodologie, ils déclarent aussi le respect des règles d'éthiques.
- **Contributions des auteurs :** les auteurs doivent préciser leur contribution suivant les critères de paternité énoncés ci-haut. L'auteur doit avoir participé à la conceptualisation, à la collecte des références revues et citées, au traitement et à l'analyse de données, à l'interprétation des résultats, à la rédaction du manuscrit, à la révision de ce dernier jusqu'à la validation finale.
- **Références bibliographiques :** les auteurs listent toutes les références présentées dans le texte suivant la norme APA, 7^{ème} génération.
- **(Si pertinent) Annexes :** les informations complémentaires qui sont pertinentes pour l'étude, mais qui n'ont pas trouvé de place dans le texte de l'article. Il peut d'agir des tableaux, des graphiques/cartes, des textes détaillant les procédures, etc. Cependant, il est préférable d'inclure toutes les données dans le texte et/ou de donner des références externes pour les lecteurs qui seraient intéressés par l'exploitation de ces informations.

VI.3. Commentaire

Les articles classés comme « commentaires » sont ceux à travers lesquels les auteurs critiquent une question spécifique, un débat d'actualité dans de leurs domaines de spécialisation, un point de vue dans un ouvrage (littérature), un rapport publié par des organismes étatiques ou non-étatiques, nationaux ou internationaux, une orientation programmatique (Plan de développement, Vision de développement, ODD, etc.), etc. Dans ce cas, les auteurs sont guidés par le souci de donner leur point de vue d'expert, en critiquant scientifiquement les orientations annoncées dans les cas ci-haut cités. Les critiques littéraires, les réflexions théoriques, etc. sont attendus dans ce type d'article

Les commentaires doivent être structurés comme suit :



Consignes aux auteurs

- **Introduction** : contextualiser et fournir brièvement des informations de base expliquant la pertinence du sujet. Les indicateurs et les références sont attendus pour soutenir la scientificité des arguments.
- **(Si pertinent) Méthodologie** : même si la méthodologie n'est pas de mise, les auteurs tiendront à préciser comment ils tiennent orienter leur commentaire. La critique qu'ils comptent faire s'inscrit-elle dans un cadre théorique bien déterminée ? Citer les références.
- **Corps** : dans cette section les auteurs structurent leur point de vue défendu et/ou, s'il y'a lieu, le point controversé. Les auteurs tiendront à fonder leurs arguments sur des preuves, se référer à des études antérieures et/ou à des événements vérifiables.
- **Conclusion** : Cette section reprend l'objectif du commentaire, synthétise les arguments émis et finit par conclure en fournissant les recommandations basées sur les mêmes arguments.
- **Déclarations** : selon les principes d'intégrité dans la recherche scientifique, les auteurs sont tenus à déclarer les conflits d'intérêt, l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA). S'ils ne l'ont pas fait au niveau de la méthodologie, ils déclarent aussi le respect des règles d'éthiques.
- **Contributions des auteurs** : les auteurs doivent préciser leur contribution suivant les critères de paternité énoncés ci-haut. L'auteur doit avoir participé à la conceptualisation, à l'acquisition/la collecte de données, au traitement et à l'analyse de données, à l'interprétation des résultats, à la rédaction du manuscrit, à la révision de ce dernier jusqu'à la validation finale.
- **Références bibliographiques** : les auteurs listent toutes les références présentées dans le texte suivant la norme APA, 7^{ème} génération.

Pour les articles de type « commentaire », le corps du texte doit être limité à 15 pages, y compris les références, les tableaux et les figures.

VI.4. Autres types d'article

La rédaction de la Série : Sciences Humaines et Sociales de la Revue de l'Université du Burundi reconnaît d'autres types de soumissions qui peuvent être présentés. Il s'agit par exemple des réflexions théoriques, des études de cas ou des comptes-rendus de lecture. Les auteurs tiendront à préciser leur type de soumission sur la page de titre. La rédaction se réserve le droit de refuser les articles qu'elle jugera irrecevables.